



DÉCISION

N° : 2025-140

Exécutoire le : 01 JUL. 2025

Publiée / Notifiée le : 01 JUL. 2025

Visée le : 16 JUIN 2025

COMMANDE PUBLIQUE

Marché n°24055

Aménagement du PAE de Pontpierre et réseaux associés à Grésy sur Aix Avenant n° 02 relatif à un changement de répartition entre les budgets Grand Lac

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021, du 21 juin 2021 et du 21 mars 2023 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13^{ème} vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'une procédure adaptée,
Considérant la notification effectuée le 31/01/2025 au groupement d'entreprises Eiffage Route Centre Est / Fontaine TP / SAS MAURO

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : AVENANT

Le présent avenant a pour objet de rectifier une erreur dans l'AE.

En effet, au niveau du paragraphe « 2 Prix » l'AE présente un tableau de décomposition du prix en fonction des budgets et des tranches en faisant mention d'un budget « Grand Lac – Voirie ».

Or cette colonne n'a pas lieu d'être. La part voirie est donc reportée sur la part eau potable conformément au DQE du marché de travaux.

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- Mme la Préfète de la Savoie,
- M. le Receveur,
- Eiffage Route Centre Est Mandataire du groupement d'entreprises attributaire

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains,

Signé électroniquement pour le Président, par délégation,
par Yves MERCIER Vice Président Commande publique, travaux, patrimoine intercommunal et gens du voyage
le 16/06/2025 11:46:03

Le 13^{ème} Vice-Président délégué à la
commande publique
Yves MERCIER



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Marché n.24055 : Aménagement du PAE de Pontpierre et réseaux associés à Grésy sur Aix - Avenant n. 02 relatif à un changement de répartition entre les budgets Grand Lac

Date de transmission de l'acte : 18/06/2025

Date de réception de l'accusé de réception : 18/06/2025

Numéro de l'acte : Dec1016 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20250616-Dec1016-AR

Date de décision : 16/06/2025

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.3. Dossier d'avenant



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

**Marché 24055
AVENANT N° 2**

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Chambéry-Grand Lac économie (coordonnateur de groupement) / Grand Lac / Commune de Grésy sur Aix

Grand Lac – Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget
1500, boulevard Lepic
BP 610 - 73106 AIX-LES-BAINS

B - Identification du titulaire du marché public

Groupeement EIFFAGE Route Centre Est / FONTAINE TP / SAS MAURO
Mandataire : EIFFAGE Route Centre Est
2 rue Centrale
73420 VOGLANS
Courriel aovoglans.infrastructures@eiffage.com
Tél : 04 79 52 08 00
SIRET N° : 398 827 113 00018

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public :

Marché n° 24055_ Aménagement du PAE de Pontpierre et réseaux associés à Grésy sur Aix

■ Date de la notification du marché public : 31 janvier 2025

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20,00%
- Montant HT : 227 901.61 €
- Montant TTC : 273 481.93 €

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objet de rectifier une erreur dans l'AE.

En effet, au niveau du paragraphe « 2 Prix » l'AE présente un tableau de décomposition (ci-dessous) du prix en fonction des budgets et des tranches en faisant mention d'un budget « Grand Lac – Voirie ».

	Total Part Grand Lac	Part Grand Lac – eau potable	Part Grand Lac – eaux usées	Part Grand Lac - Voirie	Total	Total
	€ H.T	€ H.T	€ H.T	€ H.T	€ H.T	€ T.T.C
Tranche Ferme	84 368,96 €	78 192,03 €	6 176,93 €		84 368,96 €	101 242,75 €
TO1	69 201,34 €	47 883,74 €	16 257,28 €	5 060,32 €	69 201,34 €	83 041,61 €
TO2	74 331,31 €	62 626,21 €		11 705,10 €	74 331,31 €	89 197,57 €
Total H.T	227 901,61 €	188 701,98 €	22 434,21 €	16 765,42 €	227 901,61 €	273 481,93 €
TVA 20%	45 580,32 €	37 740,40 €	4 486,84 €	3 353,08 €		
Total T.T.C	273 481,93 €	226 442,38 €	26 921,05 €	20 118,50 €		

Or cette colonne n'a pas lieu d'être. La part voirie est reportée sur la part eau potable conformément au DQE du marché de travaux.

Le tableau de répartition entre les budgets et les tranches est donc le suivant :

	Part Grand Lac – eau potable	Part Grand Lac – eaux usées	Total Part Grand Lac	Total
	€ H.T	€ H.T	€ H.T	€ T.T.C
Tranche Ferme	78 192,03 €	6 176,93 €	84 368,96 €	101 242,75 €
TO1	52 944,06 €	16 257,28 €	69 201,34 €	83 041,61 €
TO2	74 331,31 €		74 331,31 €	89 197,57 €
Total H.T	205 467,40 €	22 434,21 €	227 901,61 €	
TVA 20%	41 093,48 €	4 486,84 €	45 580,32 €	
Total T.T.C	246 560,88 €	26 921,05 €	273 481,93 €	

Les autres articles de l'AE restent inchangés.

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)



Non



Oui

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
GRATESSOLLE Frédéric Directeur d'Agence	Voglans, le 02/06/2025	 EIFFAGE ROUTE 113 00018

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.



A : , le **16 JUIN 2025**

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Yves MERCIER

Vice-Président à la Commande Publique

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A , le

Signature du titulaire,